

Section 1 – Informations sur les produits chimiques et l'entreprise

IDENTIFIANT DU PRODUIT : Matériau résistant au feu appliqué par pulvérisation

NOM DU PRODUIT : **HiBAR^{MC}**

Synonymes :

Barrière thermique et ignifugation

FABRICANT :

CCI Manufacturing Inc.

Description :

Fibres de laine minérale mélangées avec des liants

16355-130 avenue

Type de produit :

Matériau résistant au feu appliqué par pulvérisation

Edmonton, Alberta T5V 1K5

partiellement cimentaire (faible densité, appliqué à l'eau)

Téléphone d'urgence : 1 800 661-5031

Section 2 – Composition/information sur les composants

<u>Composant</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Pourcentage par poids</u>	<u>Limites d'exposition</u>
Fibre de laine minérale (laine de roche/laine de laitier)	#65997-17-3	Pas moins de 87,0 %	PEL/TWA = 15 mg/m ³ poussière totale (poussières non classifiées autrement) PEL/TWA = 5 mg/m ³ fraction respirable TLV/TWA = 10 mg/m ³ inhalable (poussières non classifiées autrement) TLV/TWA = 3 mg/m ³ respirable
Ciment Portland (Type 10/GU)	#65997-15-1	Pas plus de 8,0 %	PEL/TWA = 15 mg/m ³ poussière totale (poussières non classifiées autrement) PEL/TWA = 5 mg/m ³ fraction respirable TLV/TWA = 10 mg/m ³ inhalable (poussières non classifiées autrement)
Bicarbonate de sodium Na ₂ HCO ₃	#144-55-8	Pas plus de 2,0 %	PEL/TWA = 10 mg/m ³ poussière totale (Poussières non classifiées autrement) TLV/TWA = 10 mg/m ³ inhalable (Poussières non classifiées autrement)
Alcool de polyvinyle (alcool polyvinylique)	#9002-89-5	Pas plus de 2,0 %	PEL/TWA = 10 mg/m ³ poussière totale (poussières non classifiées autrement) TLV/TWA = 1 mg/m ³ inhalable (poussières non classifiées autrement)
Tétraborate de sodium pentahydraté Na ₂ B ₄ O ₇ · 5H ₂ O	#12179-04-3	Pas plus de 0,5 %	PEL/TWA = 10 mg/m ³ poussière totale (poussières non classifiées autrement) TLV/TWA = 1 mg/m ³ inhalable (poussières non classifiées autrement)
Huile paraffinique (fortement hydrotraitee) s.o. (mélange) (huile antipoussière)		Pas plus de 0,5 %	PEL/TWA = 10 mg/m ³ à brouillard total (poussières non classifiées autrement) TLV/TWA = 5 mg/m ³ inhalable (poussières non classifiées autrement)

Section 3 – Identification des dangers

Aperçu des urgences

Produit non-combustible et pare-feu – HiBAR^{MC} ne présente aucun danger inhabituel si touché par un incendie.

Effets potentiels sur la santé

L'inhalation est la principale voie d'exposition sur les lieux de travail et autres installations. Une légère irritation des voies respiratoires est possible. HiBAR^{MC} peut générer une « poussière nuisible » (PNOC, particule non classée autrement) – une protection respiratoire est recommandée durant l'application ou lors de la manutention du produit. Les personnes sensibles aux produits chimiques devraient éviter l'exposition à la poussière durant la période d'application.

Les fibres minérales peuvent causer une irritation transitoire (picotements) de la peau sous des conditions industrielles normales. Même si HiBAR^{MC} affiche une toxicité relativement basse, il n'est pas destiné à la consommation. L'ingestion d'une petite quantité ne devrait pas causer de problèmes – une importante quantité pourrait causer des symptômes gastro-intestinaux.

HiBAR^{MC} (fibres et additifs) n'est pas considéré comme carcinogène par les autorités (produit sans amiante).

Section 4 – Premiers soins

Inhalation :

En cas d'irritation ou de difficulté respiratoire, amener la personne à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Les fibres minérales peuvent causer des problèmes transitoires d'irritation. Rincer à l'eau froide et laver avec du savon à l'eau tiède. Laver les vêtements séparément des autres. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : En cas d'exposition importante à la poussière, rincer les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Il est fortement déconseillé de porter des lentilles cornéennes lors de l'application du produit.

Ingestion : Bien que l'ingestion de quantités significatives soit improbable, les symptômes peuvent inclure la diarrhée, la nausée et le vomissement. Boire deux verres d'eau et consulter un médecin.

Note aux médecins : Une exposition sévère à la poussière peut provoquer des symptômes chez les personnes sensibles ou chez les personnes souffrant déjà de problèmes respiratoires.

Section 5 – Mesures à prendre en cas d'incendie

HiBAR^{MC} est non combustible et conçu pour fournir une protection thermique (résistance au feu ajoutée) aux composantes structurales sur lesquelles il est appliqué.

Moyen d'extinction approprié : Non combustible – utiliser un moyen approprié pour le feu environnant.

Moyen d'extinction inapproprié : Aucun

Risques d'incendie spéciaux : Aucun (non combustible)

ÉPI spécial requis pour les pompiers : Équipement de protection standard

Section 6 – Mesure en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles : Poussière nuisible.

Précautions environnementales : HiBAR^{MC} contient des additifs alcalins qui peuvent causer des dommages à la végétation lors d'exposition en quantité significative. Éviter la contamination de cours d'eau lors du nettoyage et l'élimination – les additifs peuvent être dangereux pour la vie aquatique (voir la section 12).

Méthodes de nettoyage : Balayer, essuyer et/ou aspirer le HiBAR^{MC} et placer dans des conteneurs à déchets en accord avec la réglementation applicable.

Section 7 – Manutention et stockage

Manutention : Aucune méthode de manutention spéciale n'est requise. Le principe d'entreposage du « premier entré, premier sorti » est recommandé afin de maintenir une bonne rotation des stocks.

Espace de rangement : Entreposer à l'intérieur au sec (température et pression ambiantes).

Section 8 – Contrôles d'exposition et protection personnelle

Mesures d'ingénierie : Aucun contrôle spécifique requis. Faire un bon entretien des lieux afin de minimiser la poussière potentielle et les accumulations.

Paramètres de contrôle : Poussière nuisible. Prévoir une ventilation suffisante afin de maintenir le niveau de poussière en dessous des limites d'exposition.

Équipement de protection individuelle : Utiliser les masques antipoussière homologués NIOSH N95 (par ex. 8210 de 3M) lorsque la poussière excède les limites d'exposition. Porter un vêtement ample à manches longues et un pantalon.

Protection des yeux : Des lunettes de sécurité sont recommandées et devraient être obligatoires si l'environnement est excessivement poussiéreux.

Protection des mains : Il est recommandé de porter des gants.

Mesures d'hygiène : Des mesures standards d'hygiène sont recommandées. Laver les vêtements séparément des autres.

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

État physique : Solide

Aspect et odeur : Masse fibreuse beige clair/gris à faible odeur

Seuil de perception de l'odeur : S.O.

Densité relative : < 1

Point d'ébullition : S.O.

Point de fusion : < 1200 °C

Hydrosolubilité : Fibre minérale négligeable, additifs légers

Pression de vapeur : S.O.

Densité de vapeur : S.O.

Taux d'évaporation : S.O.

pH : 9 (approx.)

Coefficient eau/huile :

Distribution : Non établi

Section 10 – Stabilité et réactivité

Stabilité du produit :

L'isolant HiBAR^{MC} est un produit stable.

Conditions/matériaux à éviter :

Contact avec des acides forts.

Décomposition de produits dangereux :

Aucun.

Polymérisation dangereuse :

Ne se produira pas.

Section 11 – Informations de toxicologie

Toxicité aiguë : HiBAR^{MC} est considéré comme présentant une toxicité relativement faible.

Effets locaux : Les fibres de laine minérale et autres particules nuisibles peuvent occasionner des problèmes temporaires d'irritation de la peau (picotements) et possiblement une irritation des yeux et des voies respiratoires. Bien que le HiBAR^{MC} ne soit pas destiné à la consommation, l'ingestion d'une petite quantité n'est pas susceptible de causer des effets – d'importantes quantités peuvent provoquer des symptômes gastro-intestinaux.

L'isolant HiBAR^{MC} (fibres et additifs) n'est pas considéré comme carcinogène par les autorités. (L'agence internationale pour la recherche sur le cancer [IARC] a classé la laine minérale Groupe 3 – non classé comme carcinogène chez les humains).

Une exposition excessive peut affecter peut entraîner les effets suivants sur la santé des humains :

Contact avec la peau :	Irritant mécanique	Démangeaisons courantes
Contact avec les yeux :	Irritant mécanique	Il est fortement déconseillé de porter des lentilles cornéennes lors de l'application du produit.
Ingestion :	(peu probable)	aucune recommandation spécifique
Inhalation :	Irritant possible, toux fréquente	

Section 12 – Information environnementale

Écotoxicité : La composante cimentuse du produit sec (non appliqué) est alcaline et peut détruire la végétation et la vie aquatique. Une attention devrait être portée afin de minimiser la quantité de poussière de ciment dans l'environnement.

Évolution dans l'environnement : Une fois les composants durcis (activés à l'humidité et séchés), HiBAR^{MC} peut être traité comme un matériau inerte.

Section 13 – Information pour disposer du produit

HiBAR^{MC} peut être éliminé comme un déchet non dangereux conformément à la réglementation en vigueur.

Section 14 – Informations pour le transport

HiBAR^{MC} n'est pas classé comme matière dangereuse pour le transport.

Section 15 – Informations réglementaires

HiBAR^{MC} a été classé selon les critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits contrôlés.

Section 16 – Autres informations

L'information présentée ici a été compilée par des sources considérées comme fiables et est exacte et fiable autant que nous sachions, sans garantie. Aucune information ici ne doit être interprétée comme recommandant toute pratique ou tout produit en violation de tout brevet ou en violation de toute loi ou réglementation. L'utilisateur est responsable de déterminer la convenance de tout matériel pour une utilisation spécifique et de prendre toutes les précautions nécessaires. Nous ne donnons aucune garantie quant aux résultats qui seront obtenus en utilisant tout matériel puisque les conditions ou précautions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous déclinons toute responsabilité relative à l'utilisation de tout matériel que nous fournissons.

Sources des données clés utilisées pour compiler les FTSS :

American Conference of Government Industrial Hygienists (www.acgih.org)
Guide to Occupational Exposure Values, TLVs and other Occupational Exposure Values
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (<http://www.cchst.ca/index.html>) – Hazardous Substances Data Bank
Santé Canada, site Web du SIMDUT/Bureau de la sécurité des produits
National Institute of Occupational Safety and Health (www.niosh.org) – Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
US Environmental Protection Agency, website – Integrated Risk Information
US Public Health Service, Agency for Toxic Substances and Disease Registry – Toxicological Profiles

PRÉPARÉ PAR :

CCI MANUFACTURING Inc.

Téléphone : 780 453-3610 Téléc. : 780 447-2443